

CHICHE !

Vincent Jacques le Seigneur
Directeur de la publication





Illustration de couverture :
La Seine musicale de l'île Seguin
à Boulogne-Billancourt
Crédit :
Didier Boy de la Tour/
Shigeru Ban Architects Europe

journal-photovoltaïque.org

**Abonnement de 1 an (5 n°),
au Journal du Photovoltaïque (en € TTC) :**
France 89 €, Europe 99 €, Monde 109 €

Administration : Nathalie Bouhours
(tél. : 01 44 18 00 80)

Directeur commercial et publicité :
Jérôme Chabaudie (tél. : 01 44 18 73 47)

Directeur de la publication :
Vincent Jacques le Seigneur

Conseiller éditorial :
Vincent Boulanger

Rédacteur en chef adjoint :
Timothée Bongrain (tél. : 01 44 18 73 44)

Responsable des produits éditoriaux :
Romain David (tél. : 01 44 18 73 42)

Rédacteurs : Timothée Bongrain, Géraldine Houot,
Mamadou Kane, Daniel Lincot, Alain Ottenheimer,
Anne-Sophie Perraudin, Camille Petitjean,
Anne-Claire Poirier, Carole Rap, David Trebosc,
Arnaud Wyart.

Secrétaire de rédaction :
Muriel Fitoussi (tél. : 01 44 18 73 43)

Maquette – réalisation : Marie Agnès Guichard

Dépôt légal : 3^e trimestre 2017
ISSN : 2115-824X
Commission paritaire : 0418 G 93033



Éditeur : Observatoire des énergies renouvelables
(Association régie par la loi de 1901)
Président : Vincent Jacques le Seigneur
146 rue de l'Université – 75007 Paris
Tél. : + 33 (0)1 44 18 00 80
www.energies-renouvelables.org



Imprimerie de Champagne
Z.I. Les Franchises – 52200 Langres

Ce numéro est imprimé
sur du Cocon Silk, un papier extrablanc,
100 % recyclé, certifié FSC®
(issu de la gestion forestière responsable).



Et si le recours à l'énergie solaire permettait, simultanément, de limiter les émissions de gaz à effet de serre et de lutter contre la pauvreté et son pendant, l'exclusion ? Un double dividende évident, qui ne fait pourtant pas rêver les investisseurs. Ou pas encore. Car des initiatives se font jour, un peu partout sur la planète.

À l'avant-garde, les organisations non gouvernementales qui, depuis des décennies déjà, ont à cœur de permettre l'accès à l'énergie à ceux qui en sont privés, principalement dans les pays du Sud : en Afrique, pas moins de 650 millions d'hommes et de femmes, dont 80 % resteront durablement hors réseau ! À ces ONG, à l'instar de la Fondation Énergies pour le monde⁽¹⁾, le choix en faveur des énergies renouvelables s'est imposé, ces dernières étant devenues compétitives, comme le montrent les rapports de l'AIE et de l'Irena⁽²⁾. « *Le rapport entre les combustibles fossiles et les énergies renouvelables est appelé à s'inverser totalement (...). L'AIE évalue la génération renouvelable en Afrique à près de 80 % en 2050, contre moins de 20 % aujourd'hui* », explique Cédric Philibert⁽³⁾. Éolien, hydraulique et surtout photovoltaïque sont devenus l'alpha et l'oméga pour éclairer enfin le continent noir.

Cette approche, qui ne semblait prévaloir que pour les pays démunis au Sud, inspire désormais leurs riches voisins du Nord, à titre expérimental – pour l'instant, du moins.

Ainsi, en Californie, 1 600 foyers défavorisés ont bénéficié de panneaux solaires grâce aux revenus issus de la taxe carbone. La loi californienne contraint les entreprises à reverser 25 % du montant de cette taxe à des projets environnementaux et sociaux. C'est près de 15 M\$ qui ont été alloués à l'ONG Oakland Grid Alternatives. « *Avec notre nouveau programme, nous aidons les familles à consacrer plus d'argent à la nourriture, aux vêtements et aux dépenses médicales, en leur permettant d'économiser entre 400 et 1 000 \$/an sur leur facture d'électricité* »⁽⁴⁾, précise Julian Foley, le directeur de la communication. À noter que des entreprises comme SunEdison, SunPower, Bay Area ou Enphase contribuent également à ce programme, en fournissant gratuitement le matériel et les composants nécessaires. Les installateurs sont des jeunes en réinsertion.

Plus récemment, ce sont les Anglais qui ont donné l'exemple : un programme quinquennal a été mis en place pour offrir des panneaux solaires à 800 000 foyers à faibles revenus. Ce projet inédit est porté par l'entreprise Solarplicity, pour un coût de plus de 1 Md € : l'entreprise bénéficiera de tarifs subventionnés, tandis que les ménages ne devront payer qu'une partie marginale de la facture, réalisant ainsi une économie de 240 £/an (260 €) sur leur facture d'électricité.

C'est pourquoi on ne peut que se féliciter de l'initiative portée par Enerplan, qui propose, d'ici 2022, d'équiper en panneaux solaires 1,5 million de foyers : les deux tiers en logements HLM, et le restant en copropriété ou maisons individuelles. « *L'autoconsommation reste un petit marché, mais est amenée à se développer à grande échelle. Pourquoi ne pas privilégier ceux qui en ont le plus besoin ?* », défend Daniel Bour⁽⁵⁾. Le président d'Enerplan précise que « *le coût serait porté par les offices HLM, qui obtiendraient un retour sur investissement grâce à un mécanisme de soutien dédié, notamment via la fiscalité et une aide à l'investissement* ». Au total, 1 Md€ sur 5 ans, à l'instar de l'expérience anglaise qui, en ces temps pluvieux de Brexit, pourrait bien nous inspirer.

1) <http://www.fondem.org>

2) *L'Afrique et les énergies renouvelables (Irena, 2013) et Africa Energy Outlook (AIE, 2014)*

3) *in Journal des Énergies Renouvelables n°235, décembre 2016*

4) *cité par Lara Charneil in WE Demain, mai 2015*

5) *cité par l'AFP le 13 septembre 2017*